

## « FRANCOPHONES » DE PARTOUT

Les francophonies littéraires sont nées de la colonisation. Il existe des écrivains francophones qui ne viennent pas d'anciennes colonies. Il nous faut donc préciser les termes. A la question : « Qu'est-ce qu'un écrivain "francophone" ? », le dictionnaire ne répond que par « de langue française ». L'édition 2005 du Larousse avance aussi pour « francophonie » : « Communauté de langue des pays francophones ; ensemble des pays francophones – Collectivité que forment les peuples parlant le français » ; définition sociopolitique si chargée d'histoire au XX<sup>e</sup> siècle et qui n'est plus satisfaisante aujourd'hui en dehors du politique. Je devrai donc m'en tenir à mon expérience d'enseignante et de chercheuse.

### *UNE REALITE LITTERAIRE D'UNE COMPLEXITE EXTREME*

Si l'écrivain francophone était seulement un écrivain qui écrit en français, il faudrait y inclure tous les écrivains français. Or, ce qualificatif désigne, dans le langage courant et dans les discours critiques, sans aucune hésitation, des auteurs qui « choisissent » d'écrire en français alors qu'ils ne sont pas français et/ou ne sont pas nés en France, ou qu'ils ne sont pas perçus comme tels même s'ils le sont par leurs « papiers ». Donnez une liste d'écrivains – Jean-Jacques Rousseau, Samuel Beckett, Henri Michaux, Léopold Sédar Senghor, Kateb Yacine et Ahmadou Kourouma -, et demandez d'établir la distinction entre écrivains francophones ou français, à 99% les trois premiers seront désignés – en partie à tort au regard des précisions actuelles -, comme écrivains français et les autres comme écrivains francophones.

Depuis deux ou trois décennies, on peut constater une plus grande ouverture littéraire, en France, pour trois raisons au moins : le secteur des traductions est plus actif, les écrivains francophones sont plus visibles et de nouveaux « francophones » sont apparus choisissant le français et la France comme terres d'exil.

Ainsi, dans la liste des quarante et un écrivains invités officiellement au Salon, il y a ceux qui viennent des anciennes colonies ou protectorats (Maghreb, Afrique sub-saharienne et Asie) ou de pays africains non francophones comme Maurice ou problématiques comme les Comores ; ceux qui viennent de pays d'Europe ou hors d'Europe qui ont une histoire avec le français différente de celle des colonies, comme la Suisse, la Roumanie, la Belgique, le Luxembourg, le Québec et le Canada la Grèce, la Hongrie, la Pologne.

Ces remarques montrent bien que nous sommes en face d'une réalité littéraire d'une complexité extrême. Pour ma part, je fais la distinction, parce qu'elle se révèle la moins hasardeuse et la plus exacte historiquement et que je ne sais pas lire la littérature sans l'Histoire des individus et des sociétés, entre les « francophones » des anciennes colonies (et j'y inclus nécessairement tous les écrivains de la Caraïbe et pas seulement les Haïtiens) et les « francophones » par choix qui, au cours d'un itinéraire personnel en viennent à élire le français comme langue d'écriture : d'Eugène Ionesco à Agota Kristof en passant par Jacqueline Harpman.

Parler d'écrivains francophones, une fois admis que ce sont, très approximativement, les écrivains qui ne sont pas « naturellement » « français », c'est donc ouvrir le champ littéraire français et, en son sein, l'Histoire littéraire de la France à de « l'étranger », à d'autres créations que celles qui ont été légitimées par la tradition. La contextualisation des

œuvres est donc essentielle. Pour n'en prendre qu'un exemple, comment lire en stéréophonie un des grands classiques, *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane, si l'on ne sait rien de l'islam sénégalais, si l'on ne connaît pas les étapes de la colonisation française au Sénégal ? Cela dit, les œuvres francophones ne sont pas des espaces de documentation pour lecteurs curieux de réalités exotico-ethnographiques mais des œuvres d'art qui nous ouvrent un monde. Pour apprécier ce monde, encore faut-il en avoir une certaine connaissance. L'inscription du vaudou dans les œuvres haïtiennes nécessite une autre information que celle des films d'espionnage. Les dédales d'Alger que Boualem Sansal fait surgir sous les pas de son héroïne dans *Harraga* demandent une connaissance de la ville et du contexte algérien des années 90. Le « dialogue » qu'entreprend Chahdort Djavann avec Montesquieu dans *Comment peut-on être français ?* ne nous dispense pas d'une certaine connaissance de l'Iran. Et les romans d'Amin Maalouf, malgré l'effort énorme fait pour apprivoiser les références, demandent aussi de s'informer.

Contexte, perspective historique incontournables : sans oublier que, jusqu'aux indépendances, cette histoire littéraire-là fait partie de l'histoire littéraire de la France car ces pays sont alors « la France » ! Comme le lien ne se dissout pas magiquement aux dates politiques - la décolonisation étant une entreprise non achevée -, il a continué à se tisser et à se tendre de façon parfois inattendue.

### ***DIRE, EN FRANÇAIS, UNE IDENTITE AUTRE QU'HEXAGONALE***

La langue, ce matériau même de la littérature, devient sous la plume de tous ces écrivains – en confondant ici les deux catégories -, le lieu même à visiter et à savourer. Chaque écrivain francophone se trouve face au même défi : dire, en français, une identité autre qu'hexagonale. Lorsque Marcel Proust écrit dans *Le Temps retrouvé* que « le devoir et la tâche d'un écrivain sont ceux d'un traducteur », il veut bien dire que chaque écrivain a à « traduire » le « réel » dans sa propre langue ; son art consiste à s'appropriier, en un geste inédit, les mots de tous, à ne pas utiliser la langue comme n'importe quel usager tout en jouant sans cesse de cette langue commune pour être compris du plus grand nombre de lecteurs possible sous peine de rompre la communication.

Les écrivains dits « francophones », sont plus encore que les écrivains français des traducteurs, au sens proustien de « passeurs » car, dans leurs œuvres, ils font franchir les frontières. Le lecteur qui possède le même bilinguisme que l'écrivain a une lecture optimale du récit. Le lecteur monolingue peut, quant à lui, savourer l'étrangeté de ce français habité par une réalité qui n'est pas française et sent qu'il est en présence d'une véritable polyphonie orchestrée par ce que Lise Gauvin a nommé une « surconscience linguistique ».

Tous les écrivains francophones offrent une langue de création, conservant la mémoire des langues et des cultures d'ailleurs. Tous négocient en un « monolinguisme » de création leur bilinguisme réel. « Oui, il m'arrive de transposer sciemment en français, écrivait Elsa Triolet, des expressions toutes faites, me servant de ce que le russe m'offre de ses beautés, sagesses, astuces. C'est là mon enrichissement à moi, dû au bilinguisme et dont je profite ».

Grâce au bilinguisme, les possibilités créatrices sont accrues car ces auteurs déploient toute une gamme d'inventions pour dire au mieux ce qu'ils veulent dire, et ces jeux de langue ont des effets de séduction, d'étrangeté ou parfois même de découragement quand le lecteur, faute d'information, se sent laissé au seuil du sens. Qu'ils évoquent des réalités de leur pays et ils sont immédiatement taxés d'écrivains engagés et leurs œuvres d'œuvres politiques comme ce fut le cas pour Tahar Ben Jelloun, dernièrement, dans une émission célèbre, à propos de son dernier roman *Partir*. Il s'agit simplement de littérature toujours

connectée à l'Histoire, à la mémoire, tant collective qu'individuelle et non de penchants « communautaristes », autre épouvantail trop facilement brandi.

Il n'est pas question de méconnaissance de l'abondance et de la richesse des créations mais de difficulté à accepter l'autre en soi, d'accepter l'enrichissement du chœur des voix littéraires en langue française sans « intégration » appauvrissante aux mélodies dûment estampillées « valeurs françaises », mais ouverture à la pluralité.

On sait que chaque nation a une tendance plus ou moins forte à « recentrer » ses produits culturels autour de valeurs définies par des générations successives d'héritiers ; plus les traditions sont anciennes, plus les habitudes sont pesantes. A mon sens, c'est la raison essentielle du caractère de mise en lisière des écrivains francophones, le geste de mise à l'écart pouvant prendre différentes « teintes », assignant une position périphérique ; ils sont à la marge du corpus littéraire français.

### ***MISE EN LISIÈRE OU PATRIMOINE PARTAGÉ ?***

Réfléchir sur les francophonies littéraires en mars 2006 n'est pas indifférent. Depuis quelques mois, les débats n'ont pas cessé sur « les aspects positifs » de la présence française aux colonies et la suppression de la loi ne supprime ni les discussions ni les arguments qui continueront à s'échanger de part et d'autre. Les francophonies littéraires n'échappent pas à ce débat politique essentiel de la société française. Sans cette origine « troublante », les écrivains francophones ne susciteraient pas tant de réserves.

Quand je réfère cette origine à la colonisation, je ne dis pas que celle-ci a voulu former des écrivains ; ceux qui le sont le sont devenus à son corps défendant, contre vents et marées. On constate par contre que, dans toute situation aussi répressive et restrictive qu'elle soit en matière de culture, dès lors qu'il y a des êtres humains en jeu, ils ne se laissent pas faire passivement et réagissent de manière inédite. Comme l'écrivait Mostefa Lacheraf, dès 1964 : « C'est dire combien un peuple qui a une longue tradition de culture tolère difficilement le vide intellectuel et se sent capable, pour satisfaire un tel besoin, d'adopter une autre langue, à défaut de la sienne propre qui lui est désormais interdite ».

Tombe alors la subtile distinction entre « colonisation » et « présence française », la seconde étant conditionnée par la première... pour les francophonies littéraires. Mais s'affirme la capacité de l'humain à toujours rebondir, à dépasser les impasses de l'Histoire et à se forger autrement en déjouant les contraintes.

La France n'est pas la seule ancienne puissance coloniale à devoir affronter cette réévaluation de son espace littéraire. Acceptera-t-elle de s'enrichir de ces œuvres avec autant de générosité qu'elle accepte les autres francophones qui appartiennent presque toujours à la même tradition judéo-chrétienne et à des pays dans une autre relation avec elle ? Ces œuvres, au même titre que les œuvres françaises, doivent faire partie des enjeux de transmission de l'enseignement. Or ces auteurs francophones sont pratiquement absents des classes de littérature en dehors d'initiatives pédagogiques ponctuelles alors qu'on a fait très naturellement une place aux autres, les assimilant à la littérature française. Dans la perspective d'un héritage commun et de la connaissance de toute l'Histoire, elles ne peuvent être conçues comme des appendices plus ou moins exotiques mais comme richesses d'un patrimoine partagé. La littérature étant un des lieux où se constitue la personnalité d'un individu ne sont-elles pas une voie royale pour illustrer et inscrire cette identité française multiculturelle en devenir ? Colonisation et décolonisation, tensions entre l'Est et l'Ouest, tradition d'accueil font partie de l'Histoire française : la transmission de ces œuvres aux jeunes générations, en articulation avec les œuvres françaises, aiderait parfois beaucoup plus efficacement qu'un cours d'histoire à « apprivoiser » le douloureux, et l'intolérable des mémoires, parce que le bilan fait, il sera devenu aussi normal de parler

de l'intolérance religieuse quand on étudie Voltaire que de parler de l'esclavage ou du travail forcé lorsqu'on étudie *Rosalie l'infâme* d'Evelyne Trouillot, *Les Bouts de bois de Dieu* de Sembène Ousmane ou *L'Incendie* de Mohammed Dib.

Sortir ces écrivains de la périphérie ou du vedettariat de quelques-uns : les enseigner comme ensembles signifiants. Aujourd'hui les jeunes étudiants de Lettres arrivent à l'université sans connaître le nom même de quelques classiques de ces littératures. Comment alors espérer une diffusion, comment intéresser des éditeurs qui ne vont pas faire de mécénat pour des auteurs qui ne sont jamais massivement diffusés dans le champ culturel français ? Peut-être en prenant modèle... sur les départements de français des universités américaines qui font une place conséquente à ces littératures !